A LA CHAMBRE, M. JUSTIN GODART QUITTE LE BANC DU GOUVERNEMENT

EXCELSIOR

9e Année. — N° 2.636. — 10 centimes. — Étranger : 20 centimes.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. — NAPOLÉON.

Samedi 2 FÉVRIER 1918

RÉDACTION & ADMINISTRATION
20, rue d'Enghien, 20 — PARIS (Xe)
Téléphone : Gutenberg 02.73 02.75 15.00
Adresse télégraphique : EXCELPARIS

TARIF DES ABONNEMENTS
France..... 3 mois. 10 fr. ; 6 mois. 18 fr. ; 1 an. 35 fr.
Étranger... 3 mois. 20 fr. ; 6 mois. 36 fr. ; 1 an. 70 fr.

PUBLICITÉ : 11, Bd des Italiens. - Tél. : Cent. 80-88

:: PIERRE LAFITTE, FONDATEUR ::

CE N'EST PAS SEULEMENT JEUDI QUE DES BOMBES ALLEMANDES N'ÉCLATÈRENT PAS

CES DEUX PHOTOGRAPHIES ONT ETE PRISES LORS D'UN RAID PRECEDENT, LE 31 JANVIER 1916, DANS LA BANLIEUE PARISIENNE

Nous avions des photographies de bombes, non éclatées et lancées par nos ennemis dans la nuit de mercredi à jeudi. Elles avaient été prises par nos photographes, sur différents points de Paris et de la banlieue. Il paraît que l'intérêt de la défense nationale est en jeu une fois de plus et qu'il est infiniment dangereux de montrer aux Allemands des modèles de leurs propres bombes. Bornons-nous donc à leur présenter, pour aujourd'hui, des bombes prises lors d'un raid précédent et qui, celles-là, n'éclatèrent pas davantage, mais que les mois, en suivant leur cours, ont rendues doublement — et définitivement — inoffensives. Peut-être, quelque jour, celles d'avant-hier paraîtront-elles ?

LE GÉNÉRAL LEMAN, L'HÉROIQUE DÉFENSEUR DE LIÉGE, EST A PARIS

LE GÉNÉRAL LEMAN HARANGUE A LA GARE DE LYON DES MUTILES BELGES QUI DEFENDIRENT LIÉGE AVEC LUI

Hier matin, à dix heures et demie, en gare de Lyon, est arrivé à Paris, venant de Genève, le général Leman dont le nom demeure lié aux annales héroïques de la Belgique. Le défenseur de Liége a été reçu, sur le quai de la gare, par le baron Gaiffier, ministre de Belgique; le colonel Renault, représentant le Président de la République, et le général Polachi. Des officiers et des soldats mutilés qui servirent sous les ordres du chef héroïque le saluèrent aux cris de " Vive la Belgique ! Vive la France ! Vive le général Leman ! "

M. JUSTIN GODART

à la suite d'un incident au Palais-Bourbon

REMET SA DÉMISSION A M. CLEMENCEAU

N'ayant pu obtenir l'ajournement d'un débat, le sous-secrétaire d'Etat du service de Santé avait quitté le banc du gouvernement.

Un incident a marqué hier la séance de la Chambre. N'ayant pu obtenir l'ajournement d'un débat, M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat du service de Santé, a quitté brusquement le banc du gouvernement. Dans la soirée, M. Godart s'est présenté au cabinet du président du Conseil et lui a remis sa démission. Celle-ci ne sera rendue officielle que ce soir, sitôt après la clôture du comité interallié.

En tête de l'ordre du jour était inscrite l'interpellation de M. Tournade sur « les mesures et les sanctions que le gouvernement compte prendre au sujet d'un militaire qui a pu exercer impunément et illégalement les fonctions de médecin militaire ». Il s'agissait du faux médecin-major Vachier, récemment arrêté, et dont on se rappelle les exploits.

Dès l'appel de l'interpellation. M. Justin Godart se leva au banc du gouvernement et rappela qu'il n'avait accepté la discussion que sous la réserve que l'instruction ouverte devant le conseil de guerre de la 15e région serait terminée :

— Cette instruction n'est pas close, dit-il, et je n'ai pas en mains les éléments nécessaires pour une réponse. Je demande donc l'ajournement.

Sur de nombreux bancs, des protestations s'élevèrent :

— Dès à présent, dit M. Tournade. je prends l'engagement de ne rien dire qui puisse gêner l'instruction en cours devant le conseil de guerre de la 15e région. [illegible] les événements sont anciens de plus d'un mois, et j'ai consenti à un premier ajournement ; de plus, d'autres faits analogues se sont produits depuis. Une région de l'intérieur est pleine de faux médecins. Il

M. JUSTIN GODART

y a certainement lieu de demander des explications au gouvernement sur les négligences certaines du service de Santé.

Comme M. Justin Godart insistait pour l'ajournement, M. Navarre et M. Gilbert Laurent intervinrent :

— Je crois, dit le premier. qu'il est urgent d'indiquer au gouvernement que des faits semblables ne peuvent pas continuer. Il s'agit de la santé de nos malades et de nos blessés.

Une déclaration de M. Gilbert Laurent fit impression sur la Chambre :

— J'ai appelé l'attention de M. Justin Godart sur divers faits analogues, dit le député de la Loire. Il y a, dans des hôpitaux d'une région, de pseudo-médecins dont plusieurs ne sont même pas français. Il est certain que, lorsque l'interpellation viendra en discussion, le gouvernement devra fournir des explications sur ces faits.

Le sous-secrétaire d'Etat répondit à M. Gilbert Laurent que ces faits étaient à l'étude, mais qu'il pouvait déjà lui dire qu'il avait été mal renseigné. Il persista à demander l'ajournement.

Comme, à mains levées et à une forte majorité, la Chambre prononçait la discussion immédiate, on vit M. Justin Godart se lever au banc des ministres.

— Vous demandez la parole ? lui dit M. Paul Deschanel.

— Non, répondit le sous-secrétaire d'Etat, je m'en vais !

Et il quitta la salle.

Des rumeurs s'élevèrent alors sur de nombreux bancs. Au centre, M. Jacques Stern protesta.

— C'est, je crois, la première fois qu'un semblable incident se produit, déclara M. Tournade. J'avais écrit à M. Justin Godart une lettre à laquelle il n'a pas répondu. S'il était resté à son banc, je lui aurais démontré qu'il était en possession des éléments d'une réponse.

» Le pays jugera l'attitude de M. Justin Godart. Le cas du soldat Vachier, repris de justice, condamné à cinq ans de réclusion et sur lequel le service de Santé n'a cherché à obtenir aucun renseignement, dénote l'incurie et l'anarchie du service dépendant de M. Justin Godart. Quant à lui, il porte, après son geste, une tache qu'il lui sera difficile d'effacer ! »

On ne pouvait discuter en l'absence du sous-secrétaire d'Etat. L'interpellateur n'insista donc pas et la Chambre aborda l'interpellation suivante.

L'IMPRESSION DANS LES COULOIRS

Le brusque départ de M. Justin Godart provoqua dans les couloirs une certaine émotion. On s'accorda d'ailleurs aussitôt pour considérer le sous-secrétaire d'Etat comme démissionnaire et les pronostics allèrent leur train.

Trois solutions étaient envisagées :

Le remplacement pur et simple du sous-secrétaire d'Etat démissionnaire par un parlementaire ; on prononçait à ce sujet le nom de M. Fernand Merlin ;

La création d'un ministère de l'Hygiène publique, à la tête duquel serait placé M. Victor Augagneur ;

La suppression du sous-secrétariat et la nomination d'un directeur du service de Santé.

Ajoutons que M. Justin Godart est sous-secrétaire d'Etat du service de Santé depuis plus de deux ans. Il avait été appelé à ces fonctions en 1915 par M. Viviani, alors que M. Millerand était ministre de la Guerre, et les avait conservées dans les ministères Briand, Ribot, Painlevé, ainsi qu'à la constitution du cabinet actuel.

UN DÉBAT AU PALAIS-BOURBON SUR LES PERMISSIONS

M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, affirme que les circulaires gouvernementales sont régulièrement appliquées.

Hier, après l'incident que nous signalons d'autre part, M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a répondu à une interpellation de M. Deguise sur l'attribution des permissions au front français et au front d'Orient.

L'interpellateur demandait notamment le rétablissement des permissions à double destination, l'octroi d'une indemnité journalière aux permissionnaires appartenant aux troupes stationnées dans la zone des armées et l'extension des permissions de dix jours aux ouvriers mobilisés dans les usines. Il protestait, en outre, contre le refus d'étendre les permissions agricoles au corps expéditionnaire d'Orient, exprimant le désir de voir augmenter la durée réglementaire des permissions de tous les soldats et créer des permissions professionnelles afin que les ouvriers pussent, de temps à autre, reprendre la pratique de leur métier.

M. Abrami affirma que le commandement avait compris l'intérêt que la Chambre et le gouvernement attachent au respect des circulaires relatives aux permissions.

— Tout se passe aujourd'hui régulièrement, dit-il. Tout soldat sur le front français a droit à dix jours de détente pour quatre mois de présence.

» Pour la Corse et l'Algérie, la permission est accordée en deux périodes semestrielles de quinze jours. Pour l'Angleterre, les permissions de l'année sont bloquées en une période de trente jours.

» En ce qui concerne les troupes d'Italie, les permissions sont accordées en trois fois ou en deux fois, selon que ces troupes se trouvent en dehors ou à l'intérieur de la zone des armées.

» Tout militaire de l'armée d'Orient a le droit d'être relevé après dix-huit mois consécutifs de séjour. On ne peut l'y renvoyer que s'il le désire. Le soldat de l'armée d'Orient, a droit, d'autre part, à autant de fois dix jours de permission qu'il compte de périodes de séjour de quatre mois. »

Le sous-secrétaire d'Etat reconnut que des difficultés de transport retardaient parfois l'application de ces mesures. Il déclara néanmoins qu'avant quatre ou cinq mois la totalité des troupes intéressées auront réintégré la France et bénéficié de leurs permissions.

— En dehors de la circulaire qui fixe la durée des permissions après dix-huit mois de séjour, a-t-il ajouté, rien ne fait obstacle à ce que les chefs de corps accordent des permissions quand les circonstances le permettent.

Les déclarations rassurantes du sous-secrétaire d'Etat à la Guerre ont été accueillies avec satisfaction.

La discussion a été close par le vote, à mains levées, de l'ordre du jour suivant, déposé par M. Deguise et accepté par le gouvernement :

La Chambre, convaincue que l'octroi des permissions selon des règles équitables est un des éléments essentiels du moral de l'armée et du pays, enregistre les progrès réalisés en ce sens, et, estimant qu'il est encore possible d'améliorer l'état de choses actuel en ce qui concerne notamment la relève de l'armée d'Orient, le régime des allocations aux permissionnaires et la double destination, confiante dans le gouvernement pour réaliser ces améliorations en plein accord avec les commissions compétentes du Parlement, passe à l'ordre du jour.

Trois interpellations de MM. Voilin et Lauche, Patureau-Baronnet et Ernest Lafont, sur l'application de la loi du 10 août 1917 visant la relève des ouvriers mobilisés dans les usines, furent discutées ensuite. M. Loucheur, ministre de l'Armement, affirma sa volonté d'appliquer la loi en ce qui concerne la relève, non pas individuellement, mais classe par classe, c'est-à-dire en ne relevant une classe que quand la classe antérieure est complètement relevée. Le vote d'un ordre du jour de confiance sanctionna les déclarations du ministre.

On reprendra mercredi « les loyers »

Un débat imprévu s'engagea en fin de séance.

Soucieux d'éviter, si possible, un nouveau moratorium en avril, M. Nail, garde des Sceaux, vint demander à l'assemblée d'inscrire le projet sur les loyers à l'ordre du jour de la séance de mercredi, la discussion des pensions paraissant devoir se terminer mardi. Cette proposition souleva à l'extrême-gauche de vives protestations.

Finalement, malgré l'opposition de MM. Lauche et Renaudel, la Chambre, par 366 voix contre 124, se rangea à l'avis du garde des Sceaux.

Léopold BLOND.

Un amateur, M. Brémond, achète bon prix pour collection, à Paris et en province, gravures anciennes françaises ou anglaises de Janinet, Huet, Debucourt, etc., petits meubles et sièges anciens. Lui écrire 269, rue Saint-Honoré, Paris.

L'AVIATEUR "humoriste" F. BILLIARD

Celui qui abattit l'"Aviatik" de Chelles-Brou est très connu à Montmartre.

C'est, au seuil accueillant de Montmartre, un petit café de la rue de Douai, auquel la physionomie avenante de son patron et le type de ses habitués confèrent un air aimable et artiste. Au mur, en place d'honneur, une charge. D'un joli crayon, ma foi. Elle représente le maître du lieu, soutenant d'un geste aisé autant que professionnel une pile de soucoupes que surmonte une

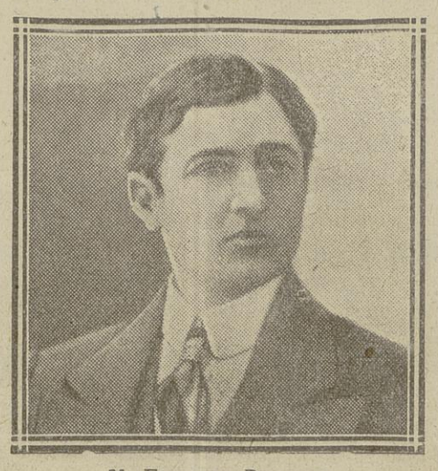

M. FERNAND BILLIARD

chope mousseuse. L'ombre portée donne la silhouette d'un casque et d'une lance (le patron a été pompier). Le trait est amusant et le dessin a de l'humour. C'est signé ? Fernand Billiard.

Dans ce petit café, Fernand Billiard est connu comme il l'est aujourd'hui dans toute la France, puisque c'est lui qui vient d'abattre l'« aviatik » qui bombarda Paris.

Jeudi, il y vint, comme il y vient tous les jours, à l'heure du déjeuner, et, d'une voix de tonnerre : « Salis, cria-t-il (c'est ainsi qu'il appelle le patron Rousseau), j'en ai dégringolé un ! » Dans le petit établissement, ce fut du délire. Tous les clients se levèrent et entourèrent l'aviateur. La servante, une blonde charmante, résumant le vœu de tous, se jeta au cou du héros qui lui rendit, sur les deux joues, son baiser sonore.

Car Fernand Billiard est adoré dans tout ce quartier qui ne l'a pas vu naître, mais qui l'a adopté. Demandez, rue de Douai, au vieux Henri, « qui fit 70 », ce qu'il pense de Billiard ! Bien que l'aviateur soit Normand, né à Coutances, fils d'un professeur de mathématiques au lycée de cette ville, il est Parisien et demi. De très bonne heure, poussé par un goût irrésistible pour les arts, il vint à Paris et se fixa à Montmartre. Il l'habite toujours : 15, rue Duperré. Fin comédien, il fit partie de la troupe du Grand-Guignol, où l'on a gardé de lui le meilleur souvenir. Caricaturiste de talent, il composa de spirituelles affiches de théâtre. On l'estimait beaucoup encore comme artiste de cinéma.

Grand beau garçon, bien portant, heureux de vivre, aimable à tous, le « cœur sur la main », il possède ces deux qualités essentielles et si françaises : la gaîté et la bravoure. Le croyez-vous à son coup d'essai avec cet aviatik sur lequel il tira, presque à bout portant, six balles traceuses ? Et pensez-vous que la décoration qu'il va sans doute recevoir, et qu'il a si bien méritée soit la seule qui atteste son intrépidité et son sang-froid ? Billiard porte déjà la croix de guerre gagnée sur le front, en qualité de fantassin. Et il a encore deux médailles d'honneur de sauvetage. La première, il l'obtint en opérant un sauvetage en mer. La seconde ? Vous vous rappelez bien cette histoire amusante, et qui eût pu être dramatique, d'avant la guerre. Des artistes tournent un film sur les bords fleuris qu'arrose la Seine. Un taxi impétueux bondit et tombe à l'eau. Scène imprévue. Fernand Billiard, qui « tournait », n'hésite pas. Il plonge, tout habillé, et ramène à terre le chauffeur sous-marin.

Le même jour le petit café voyait arriver, dans un autre taxi, un étrange personnage, coiffé d'un haut de forme en accordéon et vêtu d'un simple caleçon, d'ailleurs détrempé. C'était Billiard, plus joyeux que jamais, et qui, dans cette tenue, narra l'aventure.

Avec la même inépuisable gaîté, le même entrain et la même modestie, l'héroïque aviateur a raconté jeudi à « son quartier », l'exploit qui consacre son courage et qui nous sauve l'honneur. — HENRI SIMONI.

L'Espagne songerait-elle à rompre avec l'Allemagne?

MADRID, 1er février. — Les milieux politiques assurent que la note qu'adressera à l'Allemagne le cabinet de Madrid exigera la déclaration formelle que les bâtiments espagnols faisant le service du cabotage péninsulaire seront respectés.

Le *Liberal* croit savoir que le président du Conseil rédigera aujourd'hui même la note conformément aux principes approuvés dans les dernières réunions des ministres.

Selon certaines informations, l'ambassadeur d'Espagne à Berlin aura mandat d'exiger une réponse dans les quarante-huit heures, et demandera la réparation des dommages matériels causés à la Compagnie propriétaire du *Giralda*.

D'autre part, le *Heraldo* fait remarquer que si le gouvernement impérial ne donne pas une réponse entièrement satisfaisante, en fournissant la promesse que les torpillages ne se reproduiront plus à l'avenir, l'Espagne est décidée à arriver à une rupture diplomatique. Aucune communication ne sera faite à la presse avant l'arrivée de l'accusé de réception de la Wilhelmstrasse.

SITUATIONS Brochure envoyée franco PIGIER, 53, rue de Rivoli, Paris

45 TUÉS, 207 BLESSÉS

tel est le chiffre des victimes du raid effectué

PAR LES ESCADRILLES DE "GOTHAS"

Le nombre des avions de la défense de Paris sera augmenté. Les barrages antiaériens de notre artillerie seront plus efficaces.

COMMUNIQUE OFFICIEL

D'après les derniers renseignements recueillis, le chiffre total des victimes du raid du 30 au 31 janvier doit être ainsi rectifié : 45 tués, dont 31 à Paris et 14 en banlieue, parmi lesquels il y a 11 femmes et 5 enfants.

Quant aux blessés, il y en a eu 207, dont 131 à Paris et 76 en banlieue.

Les mesures de protection renforcées

M. Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre, a eu un entretien avec M. J.-L. Dumesnil, sous-secrétaire d'Etat à l'Aviation.

Au cours de cet entretien, il a été décidé que le nombre des avions de la défense de Paris sera augmenté et que de nouvelles dispositions seront ordonnées pour rendre plus efficaces les barrages antiaériens de notre artillerie.

L'expérience a, en effet, démontré depuis longtemps que la seule protection vraiment utile contre les bombardements aériens nocturnes consiste dans l'établissement d'un feu de barrage *dense* et continu. Ce mode de protection exige naturellement la mise en action d'un grand nombre de batteries antiaériennes, tirant sans arrêt, formant dans les airs comme un rideau d'éclats d'obus. Il est certain que si la sphère de la région parisienne avait été défendue par de puissants barrages antiaériens, la plupart des Gothas qui purent survoler et bombarder Paris pendant l'avant-dernière nuit ne se seraient pas risqués à les franchir. Quelques-uns peut-être auraient pu passer, mais le plus grand nombre auraient été arrêtés. C'est la méthode adoptée par les autorités britanniques et grâce à laquelle les avions allemands ne réussissent qu'en petit nombre à forcer les défenses aériennes de Londres, quand ils ne sont pas tous contraints à faire demi-tour, comme cela eut lieu lors du dernier raid, celui du 29 janvier.

Les victimes civiles sont considérées comme mobilisées

TOUS LES DOMMAGES MATÉRIELS SERONT RÉPARÉS

Que fait-on pour les victimes des raids allemands ? Tout ce qui est actuellement possible, nous répondent des voix officielles. Les lois et les règlements, nous dit-on au ministère de l'Intérieur, les séparent en deux catégories : victimes civiles et victimes militaires. Ces dernières suivent le sort de ceux qui sont mis hors de combat dans la zone des armées : réforme, pensions, etc.

Dans l'autre catégorie, on considère celui qui a été blessé comme un mobilisé. On accorde donc aux victimes civiles, en vertu de la loi du 28 avril 1916, une allocation journalière de 1 fr. 50. C'est peu, mais à vrai dire ce n'est là qu'une loi d'attente. Les ayants-droit toucheront ensuite une pension... quand la loi sur les pensions actuellement en discussion sera définitivement votée par le Parlement.

Quant aux familles qui ont perdu leur chef ou leur soutien, elles pourront demander le bénéfice de l'allocation, qui ne saurait leur être refusé.

D'autre part, et nous sortons ici du domaine légal pour entrer dans celui de la bienfaisance et de la solidarité, le budget de la Ville de Paris dispose de sommes considérables qui peuvent être réparties comme secours spéciaux.

Nous avons dit que le bureau du Conseil municipal s'était réuni d'urgence pour mettre à la disposition de l'administration les sommes qui permettront à celle-ci de venir en aide aux familles éprouvées.

Ces ressources sont d'autant plus importantes qu'elles sont alimentées par des dons particuliers, comme celui de Mme Cahn qui, dans la journée d'hier, a fait parvenir à M. Mithouard, par l'intermédiaire de M. Froment-Meurice, la somme de 10.000 francs destinée aux familles des victimes du raid.

Voilà pour les vies humaines. Restent les dommages mobiliers et immobiliers. Il y a au ministère du Blocus un service spécial de reconstitution des régions envahies qui, par extension et voie de similitude, s'occupe de la question qui intéresse Paris.

En attendant le vote de la loi en instance — dans cette guerre il a fallu, même au point de vue droit et législation, improviser pour parer au plus pressé — le décret du 20 juillet 1915 envisage la reconstruction de tout ce que la guerre a renversé et la réparation des dommages résultant d'un fait de guerre.

Or, le raid des Gothas sur Paris est un fait de guerre. Donc les maisons seront restaurées et réédifiées, les propriétaires seront

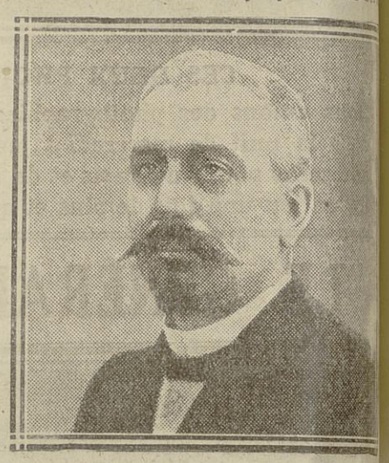

LE DOCTEUR SALMON
ex-conseiller municipal de Paris, tué par les avions ennemis

indemnisés et ce n'est plus ici une assimilation — comme l'extension aux civils de la mobilisation militaire — mais un droit particulier et défini, réglementé par décret en attendant une loi.

Tous les dommages matériels seront réparés : mais où commence le droit à la réparation ? Au plus petit dommage assurément, comme en matière d'assurance. C'est ainsi, par exemple, que l'on peut comprendre dans les dommages de guerre le bris des carreaux atteints par les projectiles, les éclats, ou par le déplacement d'air provoqué par une explosion. Donc on paiera aussi les carreaux. Le détail peut paraître un peu mince mais les Gothas ont surtout brisé des vitres. Au prix où est le verre il y en a peut-être dans Paris et la banlieue pour trois cent mille francs à remplacer.

LE GÉNÉRAL LEMAN A PARIS

Un entretien avec le héros de Liége

Le quai de la gare de Lyon présentait hier matin, vers 10 heures, son aspect des grands jours. Le général Leman, le héros de Liége, devait arriver à Paris.

En attendant le train, en retard d'une heure, je croise sur le quai le colonel Renault qui représente le président de la République ; le ministre de Belgique ; le général Pollachi, représentant le gouverneur de Paris.

Mais voici le train qui entre en gare. On remarque un wagon dont les vitres disparaissent sous un amoncellement de fleurs : c'est évidemment celui du général.

Celui-ci en descend quelques minutes plus tard avec sa fille qui l'accompagne. Le général belge est en uniforme et porte au cou la cravate de commandeur de la Légion d'honneur ; il a le sabre au côté, ce sabre glorieux que les Allemands lui laissèrent durant sa captivité en témoignage de son indomptable valeur.

Le défenseur de Liége est pâle, fatigué. On lit sur sa figure, barrée d'une moustache blanche tombante, les souffrances de tous genres qu'il supporta. On devine aussi l'énergie qui veut être maîtresse de ce corps souffrant et qui le domine.

Le général serre avec effusion les mains qui se tendent vers lui. On pousse dans ses bras un jeune médecin de l'armée belge qui l'embrasse avec émotion : c'est son fils.

Mais, s'arrachant à cette étreinte, le chef redresse sa taille et se dirige d'un pas qu'il veut ferme vers la garde d'honneur qui est rangée en haie sur le trottoir.

Cette garde est formée par les blessés de l'hôpital belge. Il échange quelques paroles émues avec ceux qui sont « de là-bas ». Là-bas, c'est Liége.

On sent que c'est avec ses soldats, des camarades, que ce chef est véritablement à son aise. Il aperçoit le général Bertrand, celui qui reprit sa division, et, allant vivement à lui, il l'étreint en disant très haut :

— Sans toi je n'aurais rien pu faire !

Nous voici maintenant dans le salon de la gare, où le ministre de Belgique prononce un beau discours. Il évoque ces journées terribles d'août 1914, durant lesquelles le monde entier avait les yeux braqués sur le champion du droit luttant en désespéré contre les hordes envahissantes.

Après avoir répondu quelques mots à ces paroles, le général veut bien consentir à nous accorder un entretien.

Il le fait sans enthousiasme, avoue-t-il « car, les journalistes, il s'en méfie, il ne sait pas leur parler, et en Suisse il a eu des ennuis avec eux. On a travesti ses paroles relatives à son séjour en Allemagne » : aussi se montre-t-il très réservé sur cette période de son existence.

— Tout ce que je puis vous affirmer, dit-il avec force, c'est que, s'ils m'ont lâché, je n'ai jamais su pourquoi et je ne leur ai rien demandé.

Modestement, il répond à nos compliments par cette phrase empreinte d'une profonde philosophie :

— Vous me dites que j'ai fait quelque chose de bien... c'est possible, mais, dans toute action humaine, n'existe-t-il pas une grande part d'inconscience ?

Puis, sans me permettre de répondre, par cet aphorisme, le général me parle de suite aussitôt de la Suisse où il a été si bien accueilli ; de la Croix-Rouge de Berne, dont il a admiré les institutions.

Et c'est tout ! Il est impossible de ramener le héros sur des sujets plus personnels, sur sa résistance, sur ce moment tragique où il fut, avec sa vaillante division, le défenseur du droit contre trois corps d'armée allemands et arrêta leur élan redoutable.

Je n'insiste pas : d'ailleurs, d'autres admirateurs sont là qui attendent, qui emmènent le général vers son automobile.

Aussitôt des acclamations frénétiques retentissent : « Vive Leman ! Vivent les Alliés ! Vive la Belgique ! »

JULES CHANCEL.

Les Etablissements JANET-BUFFEREAU les mieux organisés pour apprendre Sténo, Comptabilité, etc. - Paris, 96, Rue de Rivoli. Succes : Nancy, Bordeaux, Marseille. — Prog. gratuit.

LES CONTES D'*EXCELSIOR*

« LE PATISSIER PÉRIGOURDIN »

PAR

FRANCIS DE MIOMANDRE

C'est une grave erreur de croire que les passions douces, autrement dit les manies, sont moins redoutables que les passions fortes, plus connues sous le nom de vices. Il suffit de réfléchir un instant pour s'apercevoir qu'un collectionneur de tabatières est bien plus dangereux qu'un joueur. Car il n'en a pas l'air, il paraît tout à fait inoffensif. En réalité, il ne pense qu'aux tabatières, et le reste du monde n'existe pas pour lui. Tandis que le joueur, lui, peut fort bien se montrer, en dehors des nuits passées devant les cartes, un amoureux charmant, un père attentif, un citoyen dévoué. Sans compter qu'il lui arrive quelquefois de gagner, et alors il devient tout à fait délicieux : il invite à dîner des gens qu'il ne connaît pas, il répand autour de lui mille bienfaits.

M. Jolly-Ratinot fut toute sa vie l'exemple de cette terrible vérité. A le voir passer, paisible, ratatiné et souriant, personne au monde ne se serait douté que sa femme était morte de chagrin, que ses enfants s'étaient expatriés, qu'il avait été affiché à son cercle, enfin qu'il était quasi-déshonoré. Rien de plus vrai cependant. La dot tout entière de Mme Jolly-Ratinot avait été volatilisée en trois ans par la funeste passion de son mari, et les deux fils qu'elle lui avait laissés, trop jeunes encore, n'avaient point eu la force de la venger. Faibles, mal nourris dans un lointain collège, ils avaient échoué à tous les baccalauréats et traînaient dans la Guyane une existence de colons désabusés, au milieu des serpents, des goyaves et des forêts vierges qui se reformaient en moins de temps qu'il n'en fallait pour les brûler.

Tout l'argent de M. Jolly-Ratinot se dépensait en livres, ou plutôt se dépensait à la recherche d'un seul livre, introuvable vraiment, et dont, il ne savait pourquoi, la possession lui semblait indispensable. Il avait entendu dire qu'un bâtard de Bonaventure Elzévir s'était établi à Périgueux vers le milieu du dix-septième siècle et que, pour faire pièce à la maison de Leyde qui faisait tant de bruit autour du *Pâtissier Français*, il avait imprimé, mais en caractères quelconques, un certain *Pâtissier Périgourdin*, qui contenait un appendice de trente recettes pour accommoder les truffes.

On peut se demander comment un homme est capable de se ruiner pour l'achat d'un livre qu'il ne trouve pas. Hélas ! la réponse n'est que trop simple : c'est qu'en route il rencontre d'autres livres auxquels il a le malheur de s'intéresser. De fil en aiguille, M. Jolly-Ratinot en était venu à trouver de bonne prise tout ce qui concernait la pâtisserie, puis la cuisine en général, enfin l'alimentation.

Pour savoir comment mangeaient les anciens Grecs, il lui avait bien fallu acheter Homère et Aristophane. En lisant Aristophane, l'idée lui était venue de connaître Euripide, si vilipendé, comme on sait, par le grand comique athénien. D'Euripide il était fatal qu'il tombât sur Racine, qui lui devait tant. Alors ç'avait été le dix-septième siècle tout entier dont les œuvres, toujours en éditions rares ou originales, avaient passé dans la bibliothèque de notre maniaque. C'eût été mal le connaître que de croire qu'il abandonnait sa chasse au *Pâtissier Périgourdin*. Mais, par une fatalité malicieuse, le petit bouquin échappait à toute investigation. Les libraires, les rats de catalogues, les spécialistes de toutes sortes, à grands frais consultés, s'avouaient vaincus. Dans le petit monde de la bibliophilie, des doutes même s'étaient élevés au sujet de cette œuvre attachante. D'aucuns croyaient qu'elle n'existait même pas. N'importe, M. Jolly-Ratinot s'obstinait. Il avait même été une fois jusque dans une petite ville du Nord de la Norvège, où l'on vendait la bibliothèque d'un anabaptiste qui s'était beaucoup occupé de pâtisserie.

Il en avait rapporté le souvenir d'une magnifique aurore boréale et deux cents manuscrits en latin sur la cuisine laponne, mais le *Pâtissier Périgourdin* demeurait insaisissable.

Un autre que M. Jolly-Ratinot serait devenu fou. D'autant plus que ses ressources s'épuisaient. Il avait dissipé son capital, il faisait des dettes, il ne mangeait plus qu'un litre de panade par jour. La situation devenait dramatique.

Mais il y a une Providence pour ce genre d'hommes. Au moment le plus grave de la crise, voilà qu'un oncle à lui, dont la folie, plus douce, consistait à acheter des billards, mais modérément, à raison d'un seul par an, mourut, lui léguant son château. Un beau château dans le Jura, que, par acquit de conscience, notre héros voulut visiter. Est-ce qu'on sait ce qu'on peut dénicher dans ces bibliothèques de province ? Hélas ! en dehors des quatre-vingts billards encombrant toutes les pièces de l'immense demeure et qui avaient fini par chasser à leur profit tous autres meubles inutiles, tels que lits, bahuts, commodes, tables, etc., il n'y avait rien d'intéressant chez l'oncle jurassien... Un Voltaire, broché, en cinquante volumes, qui pouvait valoir dans les douze francs, et c'était tout. M. Jolly-Ratinot reprit le train de Paris, aussitôt après avoir vendu le château et ses dépendances. Deux cent mille francs qui fondirent comme cire au soleil par l'achat de bouquins curieux sur les armoriaux, la stratégie et les voyages en Polynésie. Ivre de découragement, M. Jolly-Ratinot lisait n'importe quoi.

Les années passèrent... le bibliophile vieillissait. Il avait tout à fait abandonné l'idée de posséder jamais le *Pâtissier Périgourdin*, qui était devenu pour lui une chose aussi invraisemblable et illusoire que l'oiseau rock ou la quadrature du cercle, quand un jour...

... Quand un jour son libraire lui dit, tout à fait sans malice, en riant :

— Vous savez, votre bouquin, ce *Pâtissier Périgourdin* que vous cherchez tant, eh bien, quelqu'un l'a...

— Hein ! Quoi ? Que dites-vous ? râla M. Jolly-Ratinot, suffoqué.

— Oui, un certain M. de la Ballue-Pomponne, qui a acheté dans le Jura ce fameux château, vous savez bien, qu'on appelait le château des Billards, à cause...

— Le château des Billards ? Oui, je sais... Alors ?

— Alors, M. de la Ballue-Pomponne, en fouillant dans le grenier, a trouvé le *Pâtissier Périgourdin*. Il ne veut le céder à aucun prix, parce qu'il le trouve trop drôle, paraît-il...

M. Jolly-Ratinot n'en entendit pas davantage. Tremblant, pâle, affolé, il sortit de la librairie en courant comme un énergumène, et depuis ce jour-là aucun être vivant n'a jamais revu cet homme infortuné.

Francis de MIOMANDRE.

5 HEURES DU MATIN — DERNIÈRE HEURE — 5 HEURES DU MATIN

L'AGITATION RECOMMENCE A ZURICH

Déserteurs et réfractaires allemands refusent de se soumettre au service civil.

L'origine de l'agitation qui se manifeste de nouveau en Suisse se trouve dans le projet de mobilisation civile qui a été soumis aux Chambres.

On se rappelle que la ville de Zurich a déjà été, l'an dernier, le théâtre de troubles sérieux. Déjà tout donnait lieu de penser que des agents allemands avaient la main dans ces désordres. Parmi les nombreux déserteurs et réfractaires qui, d'Autriche et d'Allemagne, sont allés chercher un asile en Suisse, il en est que leur gouvernement ne craint pas d'employer et qui trahissent l'hospitalité que la Confédération leur accorde. Le nommé Münzenberg, en particulier, a été désigné à maintes reprises par la presse helvétique comme un des organisateurs de cette besogne de sabotage et d'anarchie.

Or, le projet de service civil élaboré par le Conseil fédéral visait surtout à embrigader les réfractaires et les déserteurs et à les obliger à travailler de façon à augmenter la production agricole de la Suisse sur le sol et aux frais de laquelle ils sont venus vivre.

Voilà pourquoi l'Union ouvrière de Zurich, où de fortes influences germaniques s'exercent, a adressé un véritable ultimatum au Conseil fédéral qui est sommé non seulement de renoncer au service civil mais encore de démobiliser l'armée. De la part d'un groupement qui ne représente qu'une faible partie de la population helvétique, et même du parti socialiste, c'est une prétention excessive. Elle est jugée avec sévérité par l'ensemble du pays qui entend moins que jamais laisser la Suisse à la merci d'une invasion allemande. — J. B.

GENÈVE, 1er février. — On annonce que le Conseil fédéral suisse vient de tenir une réunion extraordinaire pour statuer sur un ultimatum lancé par les socialistes de Zurich au sujet de la mobilisation.

On apprend qu'en effet l'Union ouvrière de Zurich a décidé de soumettre au parti socialiste et à l'Union suisse des syndicats une motion enjoignant au gouvernement de retirer son projet relatif à la mobilisation civile et d'ordonner la démobilisation générale avant le 1er mai.

Le généralissime et le chef d'état-major assistaient à la réunion extraordinaire, où il a été également question de la menace de l'Allemagne de ne plus envoyer de charbon en Suisse, si elle engageait une grande offensive.

L'« as des as » Nungesser abat son 31e avion

Le lieutenant Nungesser, à peine rétabli d'un très grave accident d'auto, qui l'immobilisait depuis plusieurs mois, a rejoint son poste de combat, sans vouloir bénéficier de la convalescence à laquelle il avait droit — et dont il a surtout grand besoin.

Le doyen des « chasseurs » vient de se signaler par un nouvel exploit : le 30 janvier, il comptait à son actif une 31e victoire.

Le lieutenant Nungesser ne veut pas se laisser rejoindre par ses camarades Madon et Fonck.

La guerre civile continue en Finlande

SALTSGAEBADEN, 1er février. — La majorité des troupes russes refusent d'obéir aux ordres du gouvernement maximaliste, apportés par courrier spécial de Petrograd, leur enjoignant de quitter la Finlande. Elles déclarent qu'elles veulent rester pour défendre le prolétariat finlandais.

Les soldats qui désirent partir sont retenus par leurs propres camarades et la garde rouge.

Un grand nombre d'officiers russes offrent leurs services à la garde blanche.

En fait, les troupes du gouvernement finlandais occupent toute la Finlande septentrionale. Le manque d'artillerie empêche le développement de leurs succès.

La garde blanche a occupé Tornéo sans combat, les soldats russes consentant à évacuer la position après avoir rendu leurs armes.

M. Lenine échappe à un nouvel attentat

LONDRES, 1er février. — On mande de Petrograd aux *Daily News*, 1er février :

« Un nouvel attentat contre M. Lenine a échoué hier soir. Un jeune étudiant a pénétré dans l'Institut Smolny jusqu'au bureau de M. Lenine, sur qui il tira un coup de revolver sans l'atteindre. »

COMMENT L'ON PEUT SE PROTÉGER DES BOMBES DES "GOTHAS"

IL PARAIT PRÉFÉRABLE D'ABANDONNER LES ÉTAGES SUPERIEURS ET DE SE RÉFUGIER DANS LES CAVES

La nuit du raid sur Paris, nos avions de bombardement ont lancé des bombes et des projectiles sur les aérodromes des « Gothas ».

L'expérience du 30 janvier est là pour démontrer qu'il convient de prendre d'élémentaires précautions et qu'il est inutile — autant que dangereux — de rester à découvert lorsque l'alerte n° 2 est sonnée.

Beaucoup de bombes aériennes ont explosé sur la chaussée, où elles ont creusé des entonnoirs d'une profondeur variable. Elles ont aussi criblé les façades de multiples débris, perforé persiennes et portes cochères. Il ne faudrait donc pas stationner dans les rues et ceux qui sont surpris loin de leur domicile doivent se résigner à chercher un abri. Eviter les rez-de-chaussée et les entresols. Les caves sont préférables — si elles sont bien construites — ou le deuxième étage des grands immeubles, à la condition de se tenir loin des fenêtres.

Les étages supérieurs doivent être évacués ; il ne faut rester ni dans les escaliers ni devant la loge du concierge, car si une torpille tombe dans la cage elle explose au bas et personne n'échappe à la mort.

Les habitants des immeubles à deux ou trois étages ne doivent pas hésiter à chercher refuge dans les maisons voisines — si elles offrent plus de résistance, ou dans les stations profondes du Métro et du Nord-Sud — qui resteront ouvertes, ce soir encore, après la cessation du service.

Le bombardement du repaire

OFFICIEL. — *Pendant l'avant-dernière nuit, nos escadrilles de bombardement ont lancé des bombes et des projectiles de gros calibre sur les aérodromes de départ des avions venus sur Paris. De bons résultats ont été enregistrés. Tous nos appareils sont rentrés.*

Les secours contre les gaz

Le gouvernement militaire de Paris a installé des postes de secours contre les gaz asphyxiants :

A Paris : dans les hôpitaux et infirmeries militaires, les hôpitaux de l'Assistance publique et les infirmeries des gares.

En banlieue : dans les hôpitaux et infirmeries militaires et les infirmeries des usines.

A Versailles : à l'hôpital Dominique-Larrey ; à l'hôpital auxiliaire n° 13, rue de l'Ermitage ; à l'hôpital auxiliaire n° 183, 59, avenue de Paris ; à l'infirmerie du 1er régiment du génie, camp de Satory.

Le ministre de l'Armement distribue aux ouvriers et ouvrières blessés médailles militaires et croix de guerre

Le ministre de l'Armement a visité hier les ouvriers et ouvrières qui ont été blessés par l'explosion des bombes.

Le ministre de l'Armement, au nom du président du Conseil empêché, a distribué à ces victimes de leur devoir deux médailles militaires qui ont été données aux ouvriers et six croix de guerre, dont trois ont été remises à des femmes. Ces ouvriers et ouvrières étaient restés à leur travail pendant le bombardement.

Le cardinal Amette proteste

A la suite du raid des avions allemands sur la capitale, le cardinal-archevêque de Paris a protesté contre ces violences inutiles, qui ne sauraient ébranler le courage de la population « résolue à tout souffrir pour obtenir la victoire finale ».

Le cardinal Amette constate que les bombes ont atteint une église et plusieurs hôpitaux, faisant de nombreuses victimes parmi lesquelles beaucoup de femmes et d'enfants ; et il a ajouté :

« Une fois de plus, au nom des principes de la civilisation chrétienne, en union avec le Souverain Pontife, qui a réprouvé plusieurs fois des attentats de ce genre, nous protestons contre ces actes barbares, qui constituent de véritables assassinats, sans aucune utilité militaire. »

AU PALAIS-BOURBON

M. Lafferre, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a fait connaître, hier, à la commission de l'enseignement, les mesures arrêtées par le gouvernement pour mettre les richesses de nos musées à l'abri des bombardements aériens.

La sous-commission des armements de la commission de l'armée a envisagé de son côté diverses mesures de défense qui pourraient être prises pour protéger encore plus efficacement la région parisienne.

A la commission sénatoriale de l'armée

D'autre part, après avoir entendu sur la question des gaz asphyxiants, notamment en ce qui concerne les nouveaux engins allemands, le général Ozil, le général Fotter, du grand quartier général ; le médecin-inspecteur Simonnin et le pharmacien principal Pellerin, du service de santé, la commission s'est entretenue du dernier bombardement de Paris.

Elle a envisagé les mesures complémentaires qui pourraient être prises pour assurer une plus grande protection de la capitale. Une délégation a été chargée de s'entretenir de cette question avec le président du Conseil.

LES MORTS

Voici la liste des morts :

MM. André Bossis, 27 ans, maréchal des logis ; Blumel ; Antoine Battisti, 28 ans, gardien de la paix ; Robert Bernard, 17 ans, dessinateur.

Mlle Suzanne Bernard, 5 ans ; Mme Marie Belledent, 61 ans.

M. Charles Collignon, gardien de la paix.

Mme Berthe Cocu, 32 ans.

La petite Darange, 7 ans ; Mme Domergue ; Mlle Domergue.

MM. Deucher ; Auguste Dubief, soldat ; Charles Dupuis, contremaître d'usine, 45 ans ; Domergue.

Mme Thérèse Frémont.

M. Emile Guilhou, 33 ans, infirmier.

Mme Goffard, 28 ans.

MM. Raphaël Joubert ; René Juleau, plombier, 17 ans ; J.-B. Longis, 54 ans, cocher ; Levoye ; Lucien Lapie, 3 ans 1/2 ; Désiré Levacher, représentant de commerce.

Mlles Albanie Lalanne, 21 ans, domestique ; Marcelle Lapie, 9 ans.

Mmes Henriette Mochecourt, 25 ans, femme de ménage ; Marie Mandelli, 48 ans, mercière ; Louise Mailher, 43 ans.

MM. Saint-Ange Maxe, 45 ans, ingénieur des mines ; Joseph Malérat, 50 ans ; Robert Marty, ajusteur, 17 ans.

Mme Marguerite Pousseur, 22 ans.

MM. Ernest Patrot, 34 ans, mobilisé d'usine ; Eugène Ragonneau, 38 ans, gardien de la paix ; docteur Salmon, ancien conseiller municipal ; Camille Vigouroux, 27 ans, marchand de primeurs ; Alain Yves.

Un tué non identifié.

Seize transatlantiques chargés de « Sammies » sont arrivés en France

LONDRES, 1er février. — On mande de Washington au *Daily Mail* :

Seize grands transatlantiques, anciennement allemands, chargés de troupes américaines, sont arrivés en France.

Les Etats-Unis font un énorme effort pour envoyer en France le plus d'hommes et de munitions possible avant le déclenchement de l'offensive allemande attendue.

Malgré le congestionnement des voies ferrées, les transatlantiques avaient leur charge de charbon pour le voyage aller et retour. (Havas.)

Le Comité interallié

Hier matin, la réunion commencée à 9 h. 30 ne s'est terminée qu'à 11 h. 30.

M. Pichon, les généraux Pétain, Foch et le capitaine Barbier ont déjeuné à l'hôtel des Réservoirs.

A 15 heures, la conférence reprenait pour prendre fin à 18 h. 35.

M. Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre, n'a pas participé à ces deux séances.

DÉCLARATIONS DE LORD LANSDOWNE

L'ancien ministre anglais a fait à des pacifistes une réponse qu'ils n'attendaient pas.

LONDRES, 1er février. — Une délégation, composée en grande partie d'écrivains et de journalistes pacifistes, a présenté à lord Lansdowne une adresse de reconnaissance pour les services rendus au pays par sa lettre du 29 novembre au *Daily Telegraph*.

Répondant à la délégation, lord Lansdowne a protesté contre ceux qui virent dans cette lettre les lamentations d'un lâche. Il a déclaré que ses amis et lui ne voulaient que tenir compte des faits, mais étaient aussi opiniâtrement défenseurs de l'honneur du pays et aussi fermement résolus à voir la guerre se terminer par une paix honorable que les plus bruyants de leurs critiques.

Expliquant ce qu'il se proposait par sa lettre, lord Lansdowne a dit :

— Beaucoup, parmi les meilleurs de notre peuple, éprouvent une profonde perplexité, parce qu'ils ne savent pas clairement pourquoi on continue la guerre. Ils éprouvent des soupçons. Mais que l'on convainque ces personnes-là de la justice de notre cause et elles continueront de travailler à la lutte à outrance. Il y a eu des faits nouveaux, y compris la révélation de buts de guerre qui ne figurèrent pas dans l'exposé primitif et qui méritent des explications.

Lord Lansdowne cita plusieurs fois MM. Lloyd George et Wilson, montrant soigneusement qu'il adoptait leur manière de voir sur les points les plus importants.

Puis il déclara :

— Qu'on s'efforce donc d'obtenir à temps une paix franche, une paix durable et honorable. *Le seul moyen de l'obtenir se trouve dans une combinaison de toutes les puissances, non dans la coalition d'un groupe contre un autre, mais dans une combinaison dans laquelle toutes s'engagent à porter les conflits internationaux devant un tribunal international, quel qu'il soit, et à employer la coercition contre tout membre criminel ou indocile de la combinaison. L'adhésion de l'Allemagne à un pareil pacte constituerait la négation du militarisme prussien.*

Il fit ensuite une analyse serrée du dernier discours du chancelier allemand, discours qu'il reconnut être « très décevant, comminatoire et intransigeant ».

L'ancien ministre des Affaires étrangères britannique, en terminant, s'est exprimé ainsi :

— Nous désirons d'abord une paix franche, basée sur des réparations adéquates, donnant pour l'avenir une sécurité adéquate et avec le désir de régler toutes les difficultés internationales subsistantes et de les régler en conformité, pour employer le langage de M. Wilson, « des directives historiquement établies d'allégeance et de nationalité ».

» Nous désirons qu'une pareille paix puisse être obtenue aussitôt que possible ; nous avons confiance qu'il n'y aura aucune passe d'armes inutile, au sujet des craintes exagérées de tomber dans les pièges de paix.

» Finalement, nous espérons que, dans la poursuite de ces objectifs, notre gouvernement n'épargnera aucun effort, si difficile qu'il soit, qu'il n'évitera aucune avenue inexplorée, si embarrassante qu'elle puisse paraître. »

LA JOURNÉE JUDICIAIRE

Un ingénieur français qui se trouvait en Argentine en même temps que M. Caillaux a été entendu, hier matin, par le capitaine Bouchardon.

Dans l'après-midi, le magistrat a reçu une nouvelle déposition de M. Luigi Campolonghi, correspondant parisien de journaux italiens, sur le voyage de M. Caillaux en Italie.

D'autre part, le lieutenant Jousselin a interrogé, hier après-midi, l'inculpé Hanau.

Me Fourcade a été commis d'office comme défenseur du journaliste italien Hanau.

BÉNÉDICTINE "la GRANDE LIQUEUR FRANÇAISE" TONIQUE-DIGESTIVE

Bourse de Paris, 1er Février 1918

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
PARQUET		
5 0/0 non libér.	.. ..	.. ..
5 0/0 libéré	88 70	87 50
3 0/0 amort.	70 ..	70 25
3 0/0	57 75	57 75
3 1/2	90 10	89 50
Tunis 1892	329 50	329 ..
Afrique Occident.	35 ..	359 ..
Ville de Paris 1865	565 ..	565 ..
1871	369 75	369 75
1892	262 75	265 ..
1898	314 ..	312 ..
1899	296 ..	294 ..
1910 3 %	288 ..	290 ..
1912	232 ..	233 ..
1917 5 ½	502 ..	499 ..
Fin. Russes 1867	44 75	.. ..
1890 3 %	39 50	39 75
Consolidé	44 ..	44 ..
1891 3 %	36 50	37 50
Espagne extér.	114 90	114 80
Italien 3 ½	60 ..	.. ..
Turc unifié	64 50	64 05
Chine 1895	404 ..	406 ..
Argentin 1909	508 ..	.. ..
Japon 1910	5 90	85 60
Banq. de France	5240 ..	.. ..
Comp. d'Esco	767 ..	.. ..
Crédit Lyonnais	1090 ..	1090 ..
Obl. Com. 18	446 50	446 50
— — 18	308 ..	308 50
— — 18	326 ..	322 50
— — 191	198 ..	199 ..
Obl. Fonc. 18	484 ..	484 50
— — 18	326 ..	328 ..
— — 18	336 ..	336 ..

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
Obl. Fonc. 189	341	342 ..
— — 190	278 ..	280 ..
— — 190	7 ..	7 ..
— 3 ½ 191	402	400 25
½ % 1917 Zb.	348 2	48 75
½ % 1917 en. t.	5 ..	315 55
...rd	1177	170 ..
...st	59	750 ..
...au	35	945 ..
...ll	900	900 ..
...est	735	735 ..
...léans	1095	100 ..
...ragosse	438	438 ..
...ord-Espagne	396	396 ..
...e-Lyon	1805	1802 ..
...Suez	4600	4599 ..
...iansk	220	225 ..
...sosnowice	722	722 ..
...ire	420 ..	20 ..
MARCHE EN BANQUE		
ACTIONS		
...ff	37	336 ..
...ne	379	.. ..
...Beers	65 ..	365 50
...Rand	12 75	.. ..
...Mines	81 75	81 50
COURS DES CHANGES		
...dres	27 13	8 ..
...agne	685 ½	691 ½
...lande	248 ..	252 ..
...io	65 ¾	67 ¾
...w-York	567 ½	572 ½
...trograd	.. ..	.. ..
...isse	126 ..	128 ..
...ède	189 ½	193 ½
...orvège	183 ½	187 ½

METAUX A LONDRES. — La tonne de 1.016 kilos : Cuivre Chili, disponible, 110 ; livrable 3 mois, 110 ; Electrolytique, 123 ; Etain, comptant, 299 ; livrable 3 mois, 297 ; Plomb, anglais, 29 1/2 ; Zinc, comptant, 54.

"BRETELLES GALLIA"

ON DEMANDE deux conducteurs de camions automobiles

S'adresser à la Papeterie de la Seine, avenue de la République à Nanterre

LES COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Front français

14 HEURES. — Nos détachements ont réussi divers coups de main dans la région de Nieuport et au nord-ouest de Reims. Nous avons fait des prisonniers et ramené une mitrailleuse.

Dans la région au nord-est de Flirey, un fort parti ennemi, qui tentait d'aborder nos lignes, a été dispersé par nos feux.

Nuit calme sur le reste du front.

23 HEURES. — Rien à signaler, en dehors de la canonnade habituelle sur la plus grande partie du front.

Front britannique

13 HEURES. — Une tentative de coup de main effectuée par l'ennemi, la nuit dernière, à l'ouest d'Arleux-en-Gohelle, a échoué sous nos feux. Nous avons fait un certain nombre de prisonniers.

Quelque activité de l'artillerie allemande, au cours de la nuit, vers Lens et Gouzeaucourt.

20 HEURES 45. — Hier, à la faveur de l'épais brouillard, l'ennemi a exécuté un coup de main sur un de nos postes vers la voie ferrée d'Ypres à Staden. Quelques-uns de nos hommes ont disparu.

Un détachement allemand qui tentait, hier soir, d'aborder nos positions à l'ouest de Gheluvelt a été rejeté.

Nos patrouilles ont enlevé, en différents points, un certain nombre de prisonniers au cours de la journée.

Le chiffre des prisonniers faits par nous en janvier 1918 s'élève à 171, dont 4 officiers. Nous avons, en outre, pris sept mitrailleuses et trois mortiers de tranchée.

AVIATION. — L'épais brouillard a arrêté hier les opérations aériennes, sauf pendant deux ou trois heures au début de la matinée. Nos pilotes ont pu, dans cet intervalle, faire du réglage et jeter des bombes sur un champ d'aviation au nord de Thielt et un dépôt de munitions au nord-est de Courtrai.

Aucun combat aérien n'a eu lieu dans la journée.

Front italien

Après de nombreuses et vaines tentatives pour nous enlever les gains que nous avons obtenus dans la région de Sasso-Rosso, l'ennemi a commencé, dans la matinée d'hier, une action plus intense pour nous rejeter du mont Valbello, où, dans les premières heures de la journée, nos détachements avaient atteint la vallée de Melago. Grâce à un feu de barrage rapide et foudroyant, les assaillants ont été obligés de se replier sur leurs positions de départ avant d'avoir pu prendre contact avec nos lignes.

Sur le reste du front, les tirs d'artillerie ont été d'une intensité modérée. Dans le Giudicarie, un détachement ennemi, qui s'approchait au sud de Daone, a été repoussé à la grenade. Entre Posina et l'Astico, nos patrouilles ont été très actives.

Au cours de la nuit dernière, des avions ennemis ont lancé des bombes sur Bassano. On signale quelques blessés et des dégâts matériels très légers.

Front de Macédoine

(31 janvier). — De part et d'autre du Vardar, tirs de harcèlement des artilleries française et britannique.

Sur la rive droite de la Cerna, les tirs de l'artillerie serbe ont provoqué l'incendie d'un dépôt de munitions ennemi.

Un avion biplan ennemi a été abattu par l'aviation britannique.

LE MONDE

INFORMATIONS

— On annonce de Beaulieu-sur-Mer que *M. James Gordon-Bennet* est sérieusement indisposé.

NAISSANCES

— *Mme Maurice Fay*, née Champetier de Ribes, a donné le jour à une fille : Catherine.

MARIAGES

— On annonce le prochain mariage de *M. Robert Roux*, lieutenant au 11e cuirassiers, pilote aviateur, fils du général de brigade Roux, commandant la 27e division d'infanterie, avec *Mlle Blanche Chalanqui-Benret*, fille du lieutenant-colonel commandant le 2e chasseurs d'Afrique.

DEUILS

— Un service pour le repos de l'âme du *duc de Chevreuse*, sous-lieutenant pilote aviateur, décoré de la croix de guerre avec palme et étoile d'or et de la médaille serbe pour la bravoure, tué en service commandé le 28 janvier, à Chantilly, sera célébré lundi prochain 4 février, à 11 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule. Le présent avis tient lieu d'invitation.

— De Londres, on annonce la mort du *baron Alfred de Rothschild*, qui vient de succomber âgé de soixante-quinze ans. Il était le fils du baron et de la baronne Lionel de Rothschild ; le frère du baron Nathaniel-Mayer de Rothschild, qui fut pair d'Angleterre ; du baron Léopold de Rothschild, décédé en juin 1917 ; de la baronne Alphonse de Rothschild et de la baronne Evelina de Rothschild.

Célibataire, collectionneur émérite, et très répandu dans la haute société anglaise, le baron Alfred de Rothschild y laissera de profonds regrets.

Nous apprenons la mort :

Du *docteur César Allemand*, ancien sénateur des Basses-Alpes, ancien maire de Riez, ancien conseiller général, décédé à soixante-dix ans ;

De *M. Saint-Ange-Maxe*, directeur des manufactures de l'Etat de Pantin-Aubervilliers, blessé par un éclat de bombe alors qu'il passait devant l'Ecole des Mines, transporté à l'hôpital de la Charité où il vient de succomber. Il était le fils du directeur retraité des contributions ;

De *M. Tabournel*, professeur à l'Institut catholique de Paris, décédé à Versailles.

Prière d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière. Téléphone Central 52-11. Bureaux : 9 à 6 heures ; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures, 5 à 6 heures. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE
PHOSCAO
NOUVEAU TARIF
(en vigueur à partir de ce jour).

PHOSCAO SUCRÉ	3.25	la boîte
PHOSCAO SANS SUCRE	4.80	»
PHOSCAO BÉBÉ	2.85	»
CROQUETTES	2.45	»

Envoi franco de 3 boîtes de Phoscao *sucré et de 3 boîtes de* Phoscao *sans sucre, contre un mandat de* 24 *francs.*

Pour les personnes qui préfèrent le déjeuner peu sucré, il est plus avantageux d'employer le **Phoscao** sans sucre et de sucrer à leur convenance avec du sucre, du miel ou de la saccharine.

LE PHOSCAO
EST L'ALIMENT IDÉAL
Des anémiés,
Des convalescents,
Des vieillards
et de ceux qui souffrent de
L'ESTOMAC
EN VENTE PARTOUT
BUREAUX : 9, rue Frédéric-Bastiat, PARIS

Maladies de la Femme
LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'AGE.**

Exiger ce portrait

Les symptômes sont bien connus.

C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, **si elle veut éviter** l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et, ce qui est pis encore, la mort subite. **Qu'elle n'oublie pas** que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrites, Fibromes, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, 4 fr. 25 ; franco gare, 4 fr. 85. Les quatre flacons, 17 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
avec la signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis.) 287

LA "TABLE OVALE" DE LA CONFÉRENCE, AU TRIANON-PALACE, A VERSAILLES

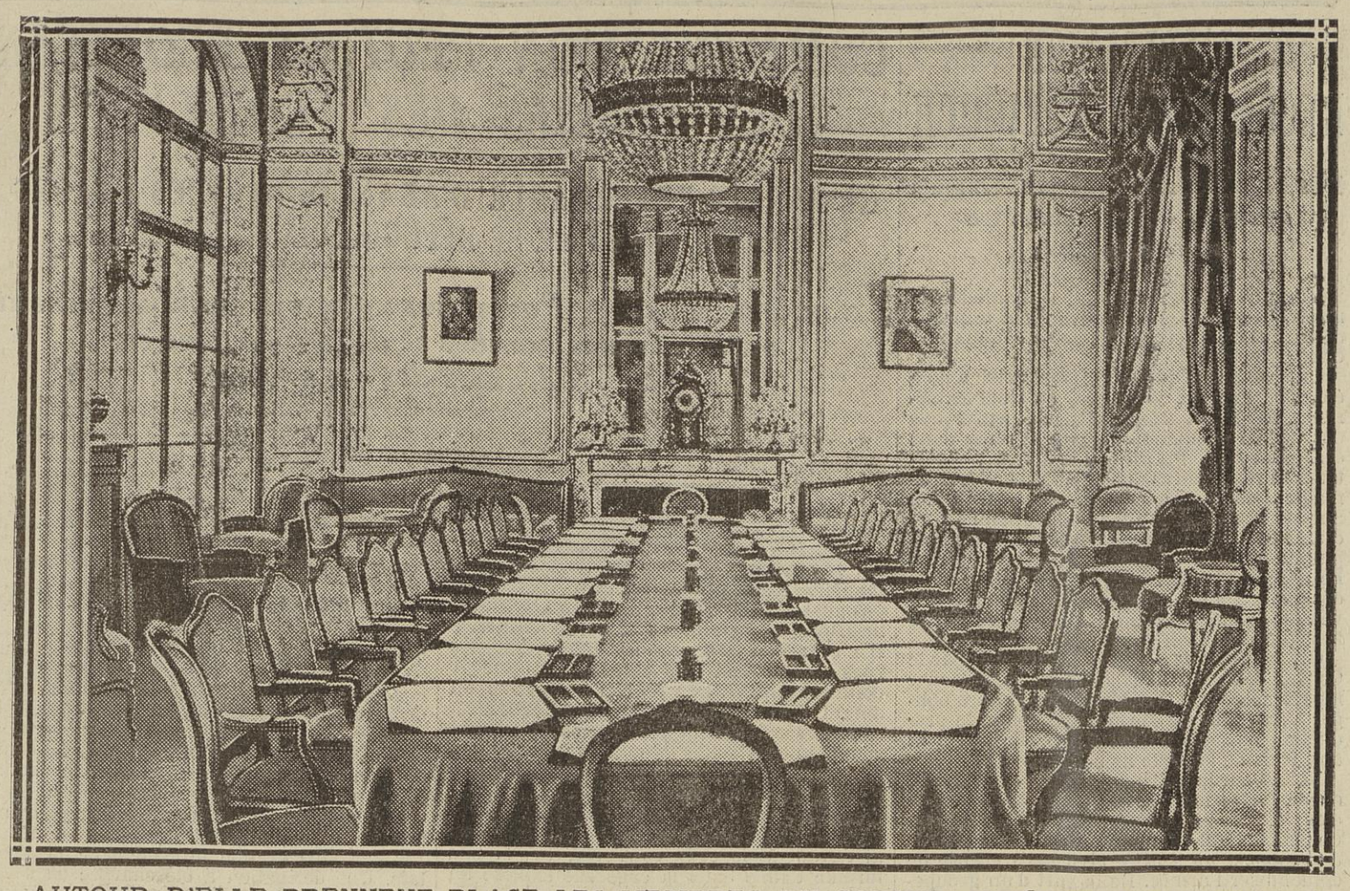

AUTOUR D'ELLE PRENNENT PLACE LES MEMBRES DU CONSEIL SUPÉRIEUR INTERALLIÉ

Nous donnons la photographie de la salle du Trianon-Palace où le Conseil supérieur interallié tient ses conférences. La table qui l'occupe en son milieu, et qui prend place dans le domaine de l'Histoire, est déjà connue sous le nom de "table ovale". Un épais tapis vert la recouvre. Vingt-six fauteuils sont rangés autour d'elle. L'aspect de la salle est imposant et sobre. C'est là que se préparent nos destins.

BLOC-NOTES

Un journal anglais, le *London Opinion*, a publié ces jours-ci un dessin très amusant : c'est simplement « monsieur l'Epicier » qui sort de chez lui et va faire une course. M. l'Epicier tient une belle canne à la main. Il est coiffé d'un luisant « haute forme » ; une imposante chaîne de montre est suspendue à son gilet. M. l'Epicier est visiblement heureux de vivre. Il marche, quoique bedonnant, d'un pas alerte, en jetant sur la foule qui l'entoure et le salue au passage des regards satisfaits, mais dédaigneux.

Et ce dédain n'épargne personne. On le reconnaît à l'expression des visages, à l'humilité des gestes de salut. *London Opinion* nous indique clairement que tous ces hommes et toutes ces femmes : le magistrat, la cuisinière,

le *quaker*, le ménage de vieux rentiers, l'étudiant, le clubman, tous sans exception sont à la merci de M. l'Epicier.

Et ce qui donne une vraie valeur de symbole à ce dessin, c'est qu'aucune « légende » ne l'accompagne. Il est compris de tout le monde. Il est la démonstration muette et péremptoire de l'omnipotence du « petit marchand » dans le temps de guerre où nous vivons.

Car M. l'Epicier n'est pas une exception parmi les braves gens dont nous composons, tout le long des trottoirs, la respectueuse clientèle ; et cette guerre aura été l'âge d'or du Boutiquier.

Tandis que les soldats « tiennent », eux « se tiennent ». Une étroite et implacable solidarité les unit. Ils sont les maîtres d'un marché où nulle concurrence étrangère ne vient les déranger, et les prix dont nous payons les choses sont exactement ceux dont il leur plaît de nous les faire payer.

Sans doute, il y a des degrés et des nuances, et tous n'abusent pas de cette puissance également ; mais on ne saurait nier que tout boutiquier qui a décidé de gagner le plus d'argent possible en exploitant l'acheteur le mieux possible est libre de s'exercer à ce jeu sans aucune espèce de risque ou d'inconvénient.

Pour la première fois, peut-être, depuis que le commerce de détail existe, c'est-à-dire depuis les débuts de l'humanité, on a vu chez nous le Marchand, flegmatique et autoritaire, déclarer, en présentant à sa clientèle un objet de 3 francs vendu 6 francs : « ...Et profitez-en vite, madame, car, à partir du 15 février, ce sera 9 francs. »

Pourquoi ? On n'en sait rien. Le marchand parle. On soupire, on sourit... et on paie.

De là l'air de supériorité tranquille qu'on remarque sur leurs visages, sur ceux des femmes principalement. Ma bouchère, jusqu'en 1914, avait l'air obséquieux ; de 1914 à 1916, elle fut grave. Depuis six mois, elle recommence à sourire. Mais elle sourit de haut ; et c'est moi qui ai l'air gêné.

SONIA.

Préoccupations

— Vous voulez assister au procès de Bolo ? Faites-vous citer comme témoin !

— Mais je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu, je ne sais rien de l'affaire...

— Qu'à cela ne tienne. Si vous avez des relations, vous trouverez bien quelques personnes pour insinuer que vous pourriez fournir des renseignements utiles. Vous serez cité, et ainsi vous ferez partie du petit nombre des privilégiés qui figureront dans cette affaire célèbre.

— Oui, mais... quand on est témoin, on n'assiste pas aux débats : on est enfermé dans une salle isolée, il faut attendre longuement son tour pour déposer, et lorsqu'on dépose on se fait souvent attraper par les avocats.

— C'est vrai. Mais on n'a pas de plaisir sans un peu de peine.

Ainsi dialogue-t-on dans certaines régions du monde parisien, où être là où tout le monde ne peut pas entrer paraît le suprême bonheur de la vie.

Mais, en revanche, il y a des gens qui se disent :

— Diable, j'ai rencontré une fois Bolo dans un dîner. On nous a présentés vaguement l'un à l'autre. Puis, au fumoir, il m'a demandé du feu, et nous avons échangé des considérations sur la valeur comparée des cigares. Pourvu qu'il n'aille pas s'en souvenir et me faire citer comme témoin à décharge pour dire qu'il ne m'a jamais fait de propositions d'espionnage ! Je serais à jamais perdu de réputation. Si j'avais su, je n'aurais pas accepté cette malheureuse invitation !

Tels sont les petits côtés d'une chose formidable.

La ration du pain

— Eh ! bien, comment vous trouvez-vous de vos trois cents grammes ?

C'est une question qui se pose beaucoup depuis trois jours.

Et la réponse est presque toujours, même quand on parle à d'ardents protestataires de la veille :

— Moi, très bien !

Pour beaucoup, en effet, le pain est encore plus une habitude qu'un aliment. Il sert d'accessoire pour effectuer les diverses opérations du repas ; on le mange presque machinalement parce qu'on l'a à portée de la main et que depuis l'enfance la maman vous a recommandé de ne pas « manger sans pain ». La croûte a d'ailleurs l'avantage de vous obliger à mastiquer les aliments, ce qui en facilite la digestion.

Mais, dès qu'on s'observe un peu, on s'affranchit fort bien de cette habitude ; on n'absorbe plus le pain qu'à titre alimentaire, et on le remplace aisément à ce titre par autre chose.

Un député de Paris disait hier à la Chambre :

— Le meilleur moyen de s'habituer au rationnement, c'est de faire ce que je fais : je me fais peser mes cent grammes de pain et je me les fais couper en petites tranches. Je ne prends les tranches que l'une après l'autre. Eh ! bien, très vite, je suis arrivé à ne pas reprendre une tranche aussitôt que j'ai fini la précédente. Et ainsi je parviens très bien à la fin du repas avec mes cent grammes. D'ailleurs, si vous avez un morceau de pain un peu fort, vous avez une tendance à ne manger que la croûte, et à laisser la mie. Prenez au contraire un petit morceau de pain : vous mangez le tout.

Vous verrez qu'on « y arrivera » et qu'alors on se rappellera qu'il y a quelques années certains médecins avaient commencé une campagne contre notre habitude de manger beaucoup de pain, en établissant qu'en grande quantité le pain est un aliment trop azoté pour notre organisme et que sa consommation est la cause d'une foule de maux.

Les Magasins du Louvre

mettront en vente lundi 4 février tous les Articles défraîchis ou déclassés provenant de l'Exposition de Blanc. Ces articles seront soldés avec des rabais de 40 à 50 0/0.

LE PONT DES ARTS

M. Jean Finot voit dans le cataclysme que nous traversons le creuset où s'élabore une belle, une généreuse société future. *L'Agonie et la Naissance d'un monde* est le livre d'un sociologue qui trouve le moyen d'être à la fois généreux et averti.

La *Grande Revue* publie d'émouvants carnets de guerre d'Albert Thierry.

LE VEILLEUR.

THÉATRES

« Monna Vanna » à l'Opéra. — Notre première scène lyrique reprend, ce soir, *Monna Vanna*, avec Mlle Marthe Chenal et MM. Sullivan, Sizes, Gresse, Narçon, etc. L'orchestre sera dirigé par M. Gabriel Grovlez.

Ceux qui s'en vont. — Mme Réjane vient d'être très éprouvée par la mort de sa mère dont les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Première au Français. — Ce soir la Comédie-Française donnera pour la première fois la comédie en vers *Le Beau Léandre*, de Théodore de Banville et Siraudin, et la première d'une comédie en un acte en prose de M. Marcel Girette, *Le Joueur d'Illusion*.

Gymnase. — On annonce pour jeudi 7 février, la générale de *Kiki*, comédie en trois actes de M. André Picard.

Trianon-Lyrique. — Les intéressés inscrits au contrôle de ce théâtre seront reçus cet après-midi pour la première à ce théâtre de *Richard Cœur-de-Lion*, opéra-comique en trois actes de Sedaine, musique de Grétry.

Réjane. — Qui a assassiné l'ami d'Edwars Walls et celui-ci pendant une séance de spiritisme dans le salon de lady Crosby ? Voilà ce que, entre le deuxième et le troisième acte, se demandent tous ceux qui assistent avec un intérêt palpitant aux péripéties de *La 13e Chaise*, dans la jolie salle de la rue Blanche. Dimanche, matinée à 2 h. 30 avec Mme Réjane.

Capucines. — Rappelons que l'amusante revue de MM. Michel Carré et André Rivoire, *Comme une Fleur !* qui remporte, tous les soirs, un si gros succès, sera donnée en matinée demain, à 2 h. 30, avec toute sa brillante interprétation : Mlles Musidora, Andral, Albany et Hilda May ; MM. Mathez, A. Luguet, etc., etc.

Femina. — Le succès de la revue de MM. Barde et C. A. Carpentier dépasse toutes les prévisions. Le colossal succès de la répétition générale s'accentue tous les jours et ce sont des salles combles qui applaudissent ce merveilleux spectacle monté avec un luxe inégalable par Mme Rasimi. Il est prudent de retenir ses places : location : Wagram 29-78. Demain matinée.

Caumartin. — Aujourd'hui mat. à 2 h. 30, *C'est la Nouba !* Tous les soirs, à 8 h. 30.

Electric-Palace, 5, boulevard des Italiens. Spectacle de 2 h. à 11 h.

AUJOURD'HUI
AUX FOLIES-BERGÈRE
MATINÉE POPULAIRE FAUTEUILS à 1, 2 et 3 fr.
GROCK and Partner
et the sensational
LOUISANIA MINSTRELS BAND
dans la **REVUE FÉERIQUE**

BA-TA-CLAN
Tous les soirs, à 8 h. 30
LA MERVEILLEUSE REVUE « C'EST ÇA »
avec ses sketchs désopilants
SES VEDETTES et les plus jolies femmes
IMMENSE SUCCÈS
DEMAIN : MATINÉE ET SOIRÉE

CONCERTS PASDELOUP
Malgré ses 2.000 places, le **CIRQUE D'HIVER** s'est trouvé trop étroit, jeudi, pour contenir la foule des amateurs de musique, heureux de voir rendue désormais, chaque semaine, à son ancienne destination la meilleure salle de concerts de Paris. Jeudi prochain, 7 février, à 3 heures, exécution de la *MESSE SOLENNELLE EN RE* (Beethoven), avec le concours de Mmes Rose Feart et Vallin-Mathieu ; Plamondon et Narçon ; orchestre et chœurs (150 exécutants), sous la direction de M. Rabaud, qui conduira, au même programme, son *HYMNE A LA FRANCE ETERNELLE* et l'ouverture de *PATRIE*, de Bizet.

La Soirée :

Opéra, 7 h. 30, *Monna Vanna.*
Comédie-Française, 7 h. 45, *le Flibustier, Joueur d'illusion, le beau Léandre.*
Opéra-Comique, 7 h. 30, *le Roi d'Ys, Au Jardin de France.*
Odéon, 2 h. 15, *la Souris ;* 8 h., *le Carnaval des Enfants.*
Gaîté-Lyrique, 8 h., *le Domino noir.*
Vaudeville, 8 h. 30, *la Marraine de l'escadre.*
Porte-Saint-Martin, 8 h. 15, *Grand-Père.*
Antoine, 8 h. 10, *les Butors et la Finette.*
Trianon-Lyrique, 2 h. 15, *Richard Cœur de Lion* (première) ; 8 h., *le Petit Duc.*
Châtelet, 8 h., *la Course au bonheur.*
Variétés, 8 h. 15, *Ohé ! Cupidon.* Dès Campton.
Sarah-Bernhardt, 8 h. 30, *les Nouveaux riches.*
Th. Réjane, 8 h. 15, *la 13e Chaise.*
Apollo, 8 h. 30, *l'Affaire du Central Hôtel.*
Palais-Royal, 8 h. 30, *le Compartiment des dames seules.*
Gymnase, 8 h. 45, *Petite Reine* (dernière).
Athénée, 2 h. 30 et 8 h. 30, *la Dame de chez Maxim.*
Bouffes-Parisiens, relâche pour répétitions.
Renaissance, 8 h. 30, *les Dragées d'Hercule.*
Cluny, 8 h. 30, *le Billet de logement.*
Nouvel-Ambigu, 2 h. 30 et 8 h. 30, *le Système.*
Déjazet, 8 h. *les Femmes à la caserne.*
Edouard-VII, 8 h. 45, *la Petite bonne d'Abraham.*
Femina, 8 h. 30, *Chut !* revue.
Capucines, 8 h. 30, *Comme une fleur, revue. Carte de couchage.*
Th. Michel, 8 h. 45, *Judith.*
Grand-Guignol, 8 h. 15, *Voyage à deux. Monstres.*
Scala, 8 h. 15, *la Gare régulatrice.*
Comédie-Marigny, 8 h. 30, *l'Art de tromper les femmes.*
Caumartin, 2 h. 45 et 8 h. 45, *C'est la Nouba.*
Th. des Arts, 8 h. 30, *le Poulailler.*
Th. Moderne. T. l. j., 3 h., mat. Sam., dim. à 8 h. 45, *Pstt !* revue. Faut. 1, 2, 3 fr.

SPECTACLES DIVERS

Folies-Bergère, 2 h. 30 et 8 h. 30, *la Revue féerique.*
Olympia (Centr. 44-68), 8 h. 30, spectacle music-hall (20 numéros), *L'Affaire de l'American Bar* (sketch).
Casino de Paris, 8 h. 30, Gaby Deslys, Harry Pilcer, Boucot, Rose Amy dans la revue.
Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, *C'est ça !* revue.
Nouveau-Cirque, tous les soirs ; matinée le samedi et dimanche.

CINEMAS

Gaumont-Palace, 8 h. 15, *la Nouvelle Mission de Judex* (3e épisode). Loc. Forest, 11 à 12 et 15 à 17 h. T. Marc. 1-68.
Electric Palace, 5, Bd des Italiens. *Chez le pompier ; l'Ensorcelée* (3e épis. de *Judex*).

COURS ET CONFÉRENCES

A l'Université des Annales, 51, rue Saint-Dominique, aujourd'hui samedi, à 2 h. 1/2, *le Roi des Cieux*, conférence par M. Francis Jammes.

VILLÉGIATURES

La Côte d'Azur

CANNES HOTEL SUISSE, face la Mer. Position centre. Jardin. Prix modérés.
CAP-FERRAT Le GRAND-HOTEL. Le plus grand confort. Magnifique situation entre NICE et MONTE-CARLO.
MONTE-CARLO Bristol Majestic. Confort moderne. Face mer. 2 m. Casino.
MONTE-CARLO (Beausoleil) HOTEL SUISSE. Confort moderne. Pension de 10 à 14 francs.
NICE HOTEL DES ANGLAIS ET RUSSIE. Directeur : J. ALETTI, de Vichy.
NICE L'ATLANTIC Le plus recommandé. Grand confort.
NICE HOTEL NEGRESCO Promenade des Anglais. *Ouverture depuis le 1er novembre*
NICE HOTEL O' CONNOR, sur jardin. Saison d'automne. Arrangements pour familles.
NICE HOTEL PETROGRAD Prom. des Anglais. Gd jardin. T. confort.
NICE - CIMIEZ Tennis-garage WINTER-PALACE. Des plus modernes. Jardin magnifique. Jos. Ambühl.
NICE « LA COTE D'AZUR et les Alpes Françaises » publie chaque semaine la Liste officielle des Etrangers. L'*Office de la Côte d'Azur* renseigne sur villas, pensions, hôtels et sur toute la Riviera.— Reçoit les abonnements pour *Excelsior*.

La Montagne

VERNET-LES-BAINS (Pyr.-Orientales) Etablissement thermal ouvert toute l'année. Eaux sulfurées. HOTEL DU PORTUGAL. Villas. SENEGRE, directeur.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.
Imprimerie, 4, rue Cadet, Paris. — Volume

Pour assainir la bouche,
Raffermir les dents déchaussées,
Calmer les gencives douloureuses,
le **Coaltar Saponiné Le Beuf**
est un produit de premier choix.
Se méfier des imitations que le succès de ce produit bien français a fait naître.
DANS LES PHARMACIES

PIERRES A BRIQUET BERNARD Paris, Rue de Châteaudun, 39

BOUILLON FOURNIER
USINE : 131, rue Sainte, Marseille.
DEPOT : 40, rue des Marais, Paris.
GROS : 7, rue Castel, Nice (A.-Mmes).
Produits « AU LANCIER ». Agts dem.

PNEUS A CORDES
PALMER
CRÉATEURS DE LA CHAPE TROIS NERVURES
24, boulev. de Villiers, Levallois-Perret (Seine)

ALCOOL de MENTHE
DE
RICQLÈS
Produit hygiénique indispensable
Le meilleur et le plus économique des Dentifrices.
Exiger du RICQLÈS